



Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20211125-2021_174-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/174

OBJET : RÉGLEMENT D'ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 19 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 19 novembre 2021

Le 25 novembre de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. LAFFARGUE	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme BÉTENCOURT
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAQUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**

Les procès-verbaux des 22 septembre et 7 octobre sont adoptés à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/174

**OBJET : RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DES FONDS DE
CONCOURS**

Vu les statuts de la CCM,

Vu le CGCT et notamment l'article L5214-16 V sur les fonds de concours,

Vu la délibération n° 2021/072 relative aux fonds de concours pour le Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC),

Vu la délibération n°2021/070 relative au aux fonds de concours pour les infrastructures de mobilité,

Vu la délibération n°2019/010 relative aux fonds de concours pour la construction de passerelles,

Vu la délibération n°2020/114 relative aux fonds de concours pour les chemins de randonnées,

Vu la délibération n°2020/071 relative aux fonds de concours pour les aires de covoiturage,

Vu la délibération n°2021/068 relative aux fonds de concours pour la gestion des eaux pluviales,

Vu la délibération n°2019/070 relative aux fonds de concours pour la rénovation du patrimoine exceptionnel,

Vu la délibération n°2021/173 relative aux fonds de concours pour la construction de bâtiments commerciaux multiservices dans les centre-bourgs,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Dans le cadre de sa politique de solidarité territoriale, la Communauté de communes de Montesquieu a décidé de venir en appui de ses communes membres à travers notamment la mise en place de plusieurs dispositifs de fonds de concours.

Ces dispositifs visent notamment les objectifs suivants :

- apporter une participation financière à toutes les communes pour favoriser la mobilité douce,
- apporter une participation financière à la construction d'infrastructures de mobilité,
- gestion des Eaux Pluviales,
- soutien à l'économie de proximité.

Ces fonds de concours doivent favoriser l'inscription des projets communaux dans une dynamique de cohésion sociale et territoriale.

La présente délibération vise à adopter un règlement de fonctionnement et d'attribution cadre pour l'ensemble des fonds de concours et à proposer un guide de synthèse des fonds de concours en annexe qui reprend l'ensemble des délibérations prises sur ces dispositifs.

Il s'agit de présenter un catalogue des fonds de concours existants sans modifier les règles établies par les précédentes délibérations.

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20211125-2021_174-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/174

**OBJET : RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DES FONDS DE
CONCOURS**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte le règlement d'attribution des fonds de concours, le formulaire associé ainsi que les annexes présentant un guide des dispositifs de fonds de concours en annexe à la présente délibération,
- Inscrit les crédits afférents au budget.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

